



07 MAI 2026

**Avis Public**

**Appel à candidatures pour le recrutement d'un prestataire de services Post-Doc en Sciences et Technologie, Discipline Sciences Biologiques et Biotechnologie**

**Art. 1 – Objet de l'annonce**

Dans le cadre des activités du Laboratoire des Grandes Cultures, l'INRAT lance un appel à candidature pour la sélection d'un Post-Doc prestataire de services ayant une thèse de doctorat en Sciences et Technologie, Discipline Sciences Biologiques et Biotechnologie.

La présente annonce concerne spécifiquement les activités du laboratoire liées à l'étude de la biologie, les dégâts et le contrôle de l'Orobanche, ainsi que la caractérisation et la valorisation de cette plante parasite.

**Art. 2 – Objet du service**

Le/la candidat(e) retenu(e) est appelé(e), sous l'autorité du chef de laboratoire, à assister l'équipe du laboratoire dans les activités suivantes :

- Evaluation de l'impact parasitaire et les méthodes de lutte contre l'orobanche ;
- Extraction des polyphénols des échantillons de plantes parasites ;
- Caractérisation des molécules bioactives et étude des activités antioxydantes des échantillons de plantes parasites ;
- Etude des activités thérapeutiques et étude in silico ;
- Analyse et traitement des données ;
- Contribution à la préparation des rapports d'avancement du programme ;
- Participation dans la préparation des ateliers et la rédaction des publications scientifiques.

A la fin de chaque cinq (5) mois, le(a) candidat(e) doit présenter au chef de laboratoire un rapport détaillé des activités réalisées.

**Art.3-Rémunération**

Les honoraires bruts par mois, y compris les taxes et toutes charges sociales sont équivalents à mille huit cent dinars (1800 DT /mois). Le paiement sera effectué mensuellement.

Le (a) candidat(e) bénéficie d'un congé annuel conformément à la législation tunisienne en vigueur.

**Art.4-Durée du contrat**

Le(a) candidat(e) sera recruté(e) avec un contrat de recherche post-doctorat, qui prendra lieu dès sa signature, pour une durée de 10 mois avec la possibilité de renouvellement selon l'avancement des activités et l'avis du chef du laboratoire.

**Art.5- Profil requis et compétences recherchées**

Afin de participer à cet appel public, le (a) candidat(e) au poste doit remplir les conditions générales et professionnelles suivantes :

- **Conditions générales**
  - Nationalité Tunisienne.
  - Jouissance des droits civils et politiques.
- **Conditions Professionnelles**

Le/la candidat(e) devra justifier des compétences et aptitudes suivantes :

- Justifier d'une expérience dans la caractérisation des molécules bioactives des plantes parasites, l'étude des activités antioxydantes et l'évaluation des capacités thérapeutiques, etc. ;
- Justifier d'une expérience dans l'analyse des données par R ;
- Justifier d'une expérience dans les études in silico et docking moléculaire ;
- Avoir une bonne capacité et esprit d'organisation, de communication et à travailler en équipe ;
- Disponibilité à effectuer des déplacements dans les zones d'intervention ;

- Bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques ;
- Justifier d'une capacité de rédaction des articles scientifiques ;

#### Art.6-Candidature et documentation nécessaire

Le dossier de candidature se compose de :

- Formulaire de candidature (pouvant être téléchargé du site web [www.inrat.agrinet.tn](http://www.inrat.agrinet.tn) / [www.iresa.agrinet.tn](http://www.iresa.agrinet.tn)/ ou bien du bureau d'ordre de l'INRAT).
- Curriculum Vitae.
- Copie de C.I.N.
- Copie conforme des diplômes.
- Copies des attestations prouvant l'expérience dans les activités à entreprendre et mentionnées dans l'article 2 du présent appel.

#### Art.7- Evaluation des candidatures :

Les dossiers de candidatures seront évalués selon les critères suivants :

Critères d'évaluation		Note
Diplôme de Doctorat en Sciences et Technologie, Discipline Sciences Biologiques et Biotechnologie.		10 pts
Production scientifique : (R : selon le rang de l'auteur) : $R(1^{er})=1 / R(2^{eme})=0.75 / R(3^{eme})=0.5 / R(4^{eme} \text{ et } +)=0.25$	Article impacté (en la spécialité)	2 pts (Max 10 pts)
	Article indexé ou chapitre d'ouvrage (en la spécialité)	1 pt (Max 5 pts)
	Communication (écrite ou orale)	0,25 pt (Max 5 pts)
Expérience professionnelle	Post-Doc (contrat de recherche)	1 pt (Max 5 pts)
	Enseignement (module)	1 pt (Max 5 pts)
	Participation dans des projets de recherche et/ou développement	1 pts (Max 5 pts)
	Autres (Evalueur d'article, Organisateur ou animateur d'événements scientifiques, formateur)	1 pt (Max 5 pts)
Encadrement	Co-encadrement stage PFE et MFE	1 pt (Max 5 pts)
	Co-encadrement stage de courte durée	0.5 pt (Max 5 pts)
Stages	Longue durée (> un mois)	1 pt (Max 5 pts)
	Courte durée (une semaine à un mois)	0,5 pt (Max 5 pts)
Formations		0.5 pt (Max 5 pts)
Entretien Oral : Cohérence des travaux du candidat(e), du cursus universitaire et professionnel avec le profil requis		25 pts

La sélection du candidat se fera en deux étapes :

1. Tri et classement des dossiers selon les critères mentionnés ci-dessus.
2. Les candidat(e)s retenu(e)s dans la première étape doivent passer un entretien oral pour la sélection finale. Seul(e)s les deux premier(e)s candidat(e)s éligibles lors de la sélection préliminaire, seront appelé(e)s à passer l'entretien oral.

Le(a) candidat(e) retenu(e) est appelé(e) à déposer les documents suivants :

- Bulletin N°3 datant d'au moins de 3 mois.
- Certificat médical de bonne santé.
- L'identifiant bancaire ou postal.

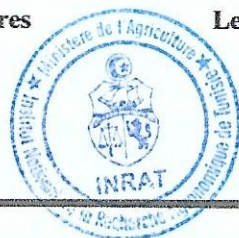
#### Art.8- Conditions de présentation des candidatures

Les candidats devront envoyer leurs dossiers de candidature par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'INRAT, au plus tard le **26 Mai 2026** à l'adresse suivante : Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT), Rue Hédi Karray, 1004 El Menzah – Ariana, portant la mention suivante : A ne pas ouvrir – « *Sélection d'un prestataire de services Post-Doc en Sciences et Technologie, Discipline Sciences Biologiques et Biotechnologie* ».

Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre ou de la poste fait foi.

La cheffe du Laboratoire des Grandes Cultures

**Chef de Laboratoire**  
**Grandes Cultures**  
**INRAT**



Le Directeur Général de l'INRAT

**Institut National de la Recherche**  
**Agronomique de Tunisie**  
**Le Directeur Général**  
**Prof. Mondher Ben Salem**